



Code argent

Aide-mémoire

En présence d'une personne faisant l'usage menaçant d'une arme :

- être attentif au code d'urgence ou aux instructions lancés sur intercom ;
- assurer sa propre protection et celle des usagers dans la limite de votre capacité ;
- écouter les directives du SPVM ;
- garder son calme et ne pas crier ;
- ne **pas** déclencher le système d'alarme incendie ;
- ignorer les alarmes d'incendie à moins de percevoir des indices de feu.

Analyser son environnement

Option privilégiée
par le SPVM

- **Option 1 : se confiner et se barricader**

Fermer les lumières, le cellulaire, barrer la porte du local, vous éloigner du mur

- **Option 2 : fuir**

Prenez en compte qu'il peut y avoir plus d'une personne armée et que vous pourriez nuire au travail des policiers.

- **Option 3 : combattre**

Si vous n'avez pas d'autre option

Si vous vous retrouvez devant un individu armé ou devant les policiers, adopter une attitude de soumission et ne pas dialoguer.

Ne jamais toucher une arme par terre !

Le plan d'urgence détaillé est disponible sur l'intranet dans la section :

[DSI > Services techniques > Mesures d'urgence](#)